



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'intérim

Question écrite n° 95494

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la situation de l'intérim dans les quartiers difficiles. En effet, il semblerait que le nombre d'agences intérimaires se soient développées dans ces quartiers, avec d'ailleurs une rotation d'ouvertures et de fermetures importantes, ce qui y a développé une précarité encore plus importante, notamment chez les jeunes qui y font appel, comme d'ailleurs du réseau de PME qui y exercent une activité. Il lui demande si ces informations sont avérées et quelle est la politique des pouvoirs publics pour y trouver une solution acceptable par tous.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95494

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mai 2006, page 5609